

APPROBATIONS.

Trois-Rivières, 1er juillet 1865.

“ Le *Manuel de Piété pour les Vacances* sera, j'en ai l'intime conviction, un livre précieux et très-utile. Tout en vous priant d'agréer mes plus sincères félicitations, veuillez accepter la présente comme l'expression du désir que j'ai de voir répandre dans mon diocèse votre excellent ouvrage.”

APPROBATION.

Considérant que le *Manuel de Piété pour les Vacances* a été fait par un prêtre qui nous est bien connu, nous n'hésitons pas à en recommander l'usage dans notre diocèse, étant bien convaincu qu'il ne saurait manquer d'être précieux et utile, surtout à la jeunesse de nos maisons d'éducation.

† THOMAS, Evêque des Trois-Rivières.

St. Hyacinthe, le 1er juillet 1865.

“ Comme l'ouvrage promet d'être tout à fait pratique et bien utile aux élèves en vacances, je